

DEL2025_04_079

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

PERSONNEL COMMUNAL – DESIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLEANT DE LA VILLE AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

Le Comité Social Territorial (CST) ainsi que la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail a été institué par délibération n°DEL2022_05_047 du 25 mai 2022.

Le nombre de représentants de la commune au CST est de 6 représentants titulaires et de 6 représentants suppléants.

Les représentants titulaires de la commune sont M Xavier LEMOINE, M Gerard GINAC, Mme Maria PINTO, M Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Peggy ETIENNE.

Les représentants suppléants de la commune sont M Franck BARTH, Mme Sophie GERARD, Mme Maryline MARQUES, M Ludovic PEDRO, Mme Chrytel LAIDOUNI, M Kevin CAUCHIE.

Mme Maryline MARQUES a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale donc il convient de procéder à une nouvelle désignation afin d'avoir le nombre requis de représentants suppléants au CST.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n°DEL2022_05_047 du 25 mai 2022 portant création du Comité Social Territorial et fixant le nombre de représentants du personnel et de la commune à 6 titulaires et 6 suppléants pour chaque collègue,

Vu l'arrêté n° 2023-058 du 23 janvier 2023 portant composition du CST à compter du 1^{er} janvier 2023,

Vu l'arrêté n°2023-059 portant constitution de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité, et des conditions de travail à compter du 8 janvier 2023,

Vu la démission de Mme Maryline MARQUES de son poste de conseillère municipale, laissant vacant un siège de représentant suppléant,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de désigner Madame Zoé AHOANGONOU en qualité de représentant suppléant de la commune.

Monsieur le Maire propose le vote à main levée,

A l'unanimité, le vote à main levée est accepté,

Il est proposé au Conseil Municipal :

De donner un avis favorable à la désignation de Madame Zoé AHOANGONOU en qualité de représentant suppléant de la commune au comité social territorial et à la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail

Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

30 POUR

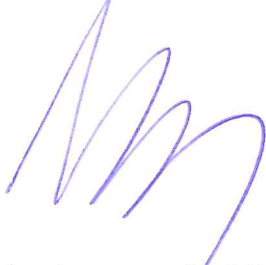
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Mohammed YACHOU

5 ABSTENTIONS

M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 07.05.2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 07.05.2025
Montfermeil, le 07.05.2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

